

PROJET DE :

**CONSTRUCTION DE TROIS (03) SALLES
DE CLASSE, UN BUREAU MAGASIN ET DE
DEUX BLOCS DE TROIS (03) LATRINES A
KANSO COMMUNE DE NIENA**

PLAN, DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

L'ENTREPRENEUR

SEYDOU SIDIBE

TEL : 60 06 34 34/79 27 94 33

EMAIL : seydotsidibe29@yahoo.fr

ssidibe732@gmail.com

LETTRE ENGAGEMENT

Région de Sikasso

Cercle de Sikasso

Commune de Nièna

PROJET :

Construction de trois salles de classe à Kanso commune de Nièna

Date : le 01/02/2016

ENTRE :

Monsieur Jorge ESCUDE qualifié Maitre d'Ouvrage : Président de ECOS DE MALETTE MARCHEI désignée dans ce qui suit sous le vocable « Maitre d'Ouvrage », d'une part,

ET

L'Entreprise :

Désignée dans ce qui suit indistinctement sous le vocable « L'Entrepreneur » ou « L'entreprise » et représentée aux fins de la présente lettre d'engagement par Monsieur Seydou SIDIBE.

D'autre part,

Les parties ont convenu et arrêté ce qui suit :

CHAPITRE I : DISPOSITIONS GENERALES

OBJET DU MARCHE

Le présent marché a pour objet l'exécution des travaux de
Construction de trois salles de classe à KANSO commune de Nièna

LOCALISATION DES TRAVAUX

Les sont situés à KANSO commune de Nièna

TYPE DE MARCHE

Le montant définitif du marché sera défini par application des quantités réellement exécutées aux prix unitaires fermes et non révisable suivant le cadre du devis estimatif joint à la présente lettre d'engagement

CHAPITRE II : EXECUTION DU TRAVAUX

DELAI D'EXECUTION

Le délai d'exécution des travaux est fixé au maximum à 60 jours

QUALITE DES TRAVAUX

Les ouvrages doivent être d'excellente qualité, conformes en tous points aux règles de l'art exempts de toute malfection et représenter toute la perfection dont ils sont susceptibles. S'ils ne satisfont pas ces conditions, ils sont refusés, démolis et remplacés aux frais de l'Entrepreneur. Il est expressément convenu que la qualité est le contrôle désigné par le Maitre d'Ouvrage. L'Entrepreneur doit exécuter tous les ordres écrits du contrôle, à charge pour lui de formuler éventuellement ses réserves dans un délai de 10 jours.

REUNION DE CHANTIER

Les réunions du chantier hebdomadaire de chantier de chantier entre l' Entrepreneur , le Maitre d'Ouvrage , le contrôle désigné, se tiennent sur le chantier . Les réunions feront l'objet de projet verbaux.

RECEPTION PROVISOIRE

L'entrepreneur, le contrôle et le Maitre d'Ouvrage conviennent à l'avance de l'avance de la réception provisoire. Le Contrôle établit un procès verbal de réception provisoire.

DELAI DE GARANTIE ET RECEPTION DEFINITIVE

Le délai de garantie est de 6 mois et commence à partir de la date de réception provisoire. Pendant ce délai, l'Entrepreneur est mis en demeure par le Maitre d'Ouvrage d'exécuter es travaux qui incombent au titre de garantie

En cas de refus ou d'inexécution, le Maitre d'Ouvrage est en droit de recourir à l'exécution d'office des travaux restant à et de prélever sur le cautionnement de l'entrepreneur, les sommes nécessaires au remboursement des engagées

La réception définitive est prononcée à la fin du délai de garantie par un procès verbal notifié à l'Entrepreneur

CHAPITRE III : FINANCIERES

MONTANT DU MARCHÉ

Le montant du marché est fixé à la somme de : seize millions neuf cent huit mille six cent cinquante (16 908 650 F) francs CFA

Le maitre d'Ouvrage se réserve le droit d'augmenter ou de diminuer la consistance des travaux résultant des devis sans que l'Entrepreneur ne réclame une modification en hausse des prix unitaires. Cette variation ne pourra en aucun cas dépasser 5 pourcent du montant initial des travaux.

PAIEMENT DES ACOMTES

Des acomptes seront versés à l'Entrepreneur sur la base de situations de travaux où apparaitront clairement le montant des effectués au cours de la période concernée, ainsi que le montant cumulé des travaux réalisés au dernier jour de cette période.

Ces montants de travaux sont calculés par des unitaires aux quantités réellement exécutées suivant application le cadre du devis estimatif.

Les paiement sont faits par les du Maitre d'Ouvrage sur présentation de décomptes visés par le Contrôle.

Le paiement s'effectuer quatre tranches comme suit :

-Une première tranche une avance de démarrage de 40 %

- Une seconde tranche de 35 % lorsque les travaux ont exécutés à 60 %
- Une troisième tranche de 25 % à la réception provisoire des travaux réalisés
- Une quatrième tranche de 5 % à la réception définitive des travaux

APPROBATION

Le présent Marché entre en vigueur après sa signature par les deux parties.

Fait à Bamako le 01 /02/2016

LU ET APPROUVE

POUR LE PRESIDENT

D'ECOS DE MALI

Jorge ESCUDE

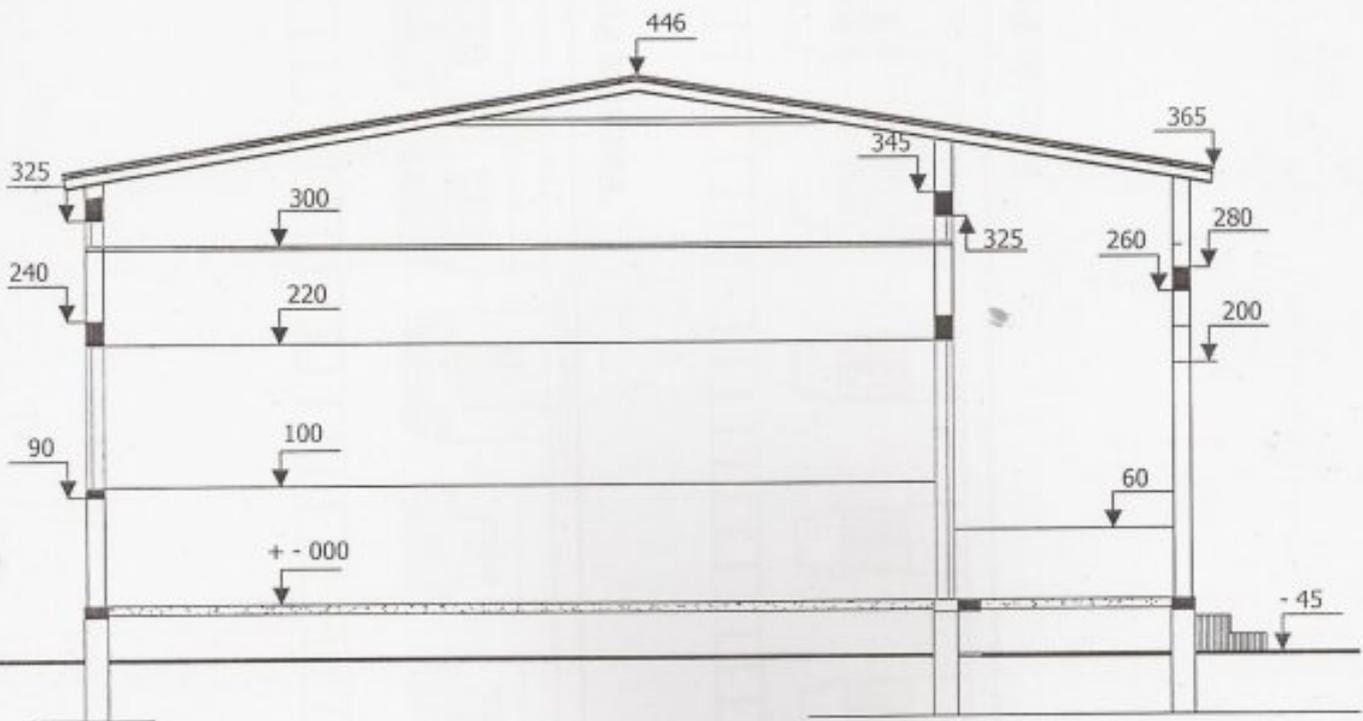
POUR L'ENTREPRISE

Seydou SIDIBE

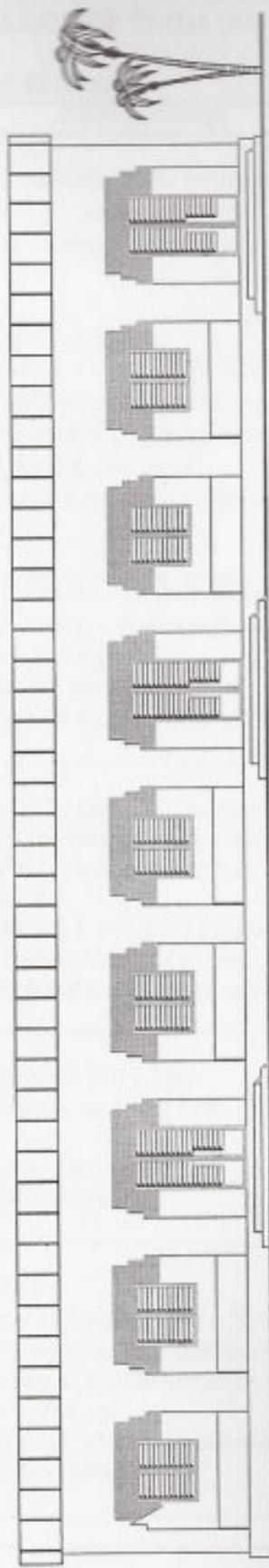




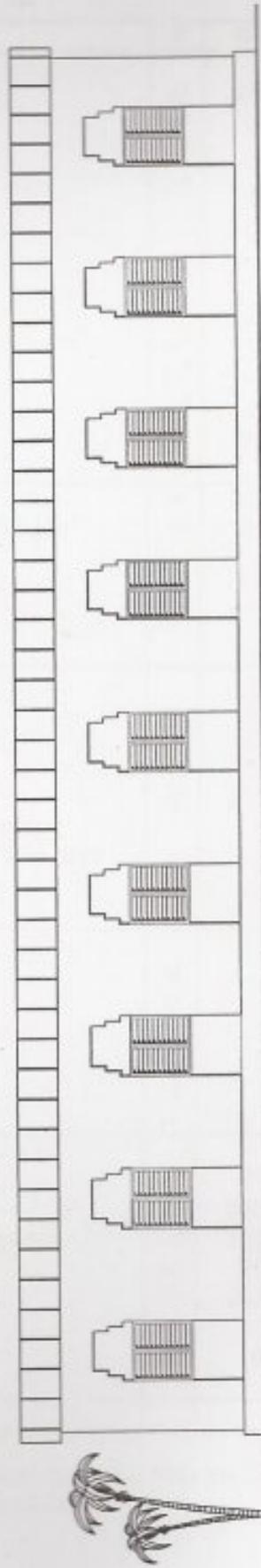
Façade Lat Droite



Coupe



Facade Principale



Facade Postérieure

**PROJET DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE, UN BUREAU MAGASIN ET
DE DEUX BLOCS DE TROIS (03) LATRINES A KANSO COMMUNE DE NIENA**

A- TROIS SALLES DE CLASSES

N°	DESIGNATION	U	QTE	P.U.	MONTANT
I. Terrassement					
1	Préparation du terrain y compris implantation du bâtiment	m ²	416,58	250	104 145
2	Fouilles en rigoles largeur 40 cm prof. 50 cm	m ³	25,45	2 000	50 900
3	Remblais provenant des fouilles	m ³	25,45	1 500	38 175
4	Remblais d'apport	m ³	39,07	2 500	97 675
Sous-Total I					290 895
II. Béton Maçonnerie en Fondation					
1	Béton de propreté épaisseur 5 cm dosé à 150 kg/m ³	m ³	2,37	30 000	71 100
2	Blocage des fouilles en béton cyclopéen dosé à 200 kg/m ³	m ³	22,73	25 000	568 250
3	Maçonnerie de moellons pour le soubassement dosé à 250 kg/m ³	m ³	13,64	27 500	375 100
4	B.A pour chaînage bas dosé à 350 kg/m ³	m ³	3,79	160 000	606 400
5	Béton de forme d'épaisseur 8 cm dosé à 300 kg/m ³	m ³	19,58	60 000	1 174 800
6	Chape bouchardée	m ²	244,84	3 000	734 520
Sous Total II					3 530 170
1	Maçonnerie en agglos creux de 15 x 20 x 40 cm	m ²	323,46	6 000	1 940 760
2	B.A pour chaînage haut, linteaux et allège dosé à B.A. 350 kg/m ³	m ³	7,098	160 000	1 135 680
3	B.A pour poteaux dosé à 350 kg/m ³	m ³	7,3	160 000	1 168 000
4	Maçonnerie de claustra type boîte aux lettres	m ²	8,64	6 000	51 840
5	Béton cyclopéen pour perron d'accès dosé à 300 kg/m ³	m ³	3,81	25 000	95 250
Sous Total III					4 391 530
IV. Toiture					
1	Poutres en profilés IPN 120 y compris peinture antirouille	ml	57,84	11 500	665 160
2	Pannes en cornière 50 y compris peinture antirouille	ml	220,8	3 500	772 800
3	Poutres en profilés IPN 120 y compris peinture antirouille	ml	19,8	11 500	227 700
4	Couverture en tôles bac	m ²	276,16	9 250	2 554 480
5	Plafonnage en contre-plaqué 5 mm sur travures en bois section min. 4/8 cm, y compris traitement anti-termite. Le plafond sera peint à la peinture Glycérophthalique sur les deux faces	m ²	225	5 500	1 237 500
Sous Total IV					5 457 640
V. Menuiserie					
1	Porte métallique persienne de 120 x 220	U	3	85 000	255 000
2	Fenêtre métallique persienne de 120 x 120	U	15	42 500	637 500
3	Grille de ventilation	U	18	7 500	135 000
4	Cornières pour seuil des entrées	ml	31,2	1 500	46 800
5	Cale de maintien de menuiseries	U	36	500	18 000
Sous Total V					1 092 300
VI. Finitions					
1	Enduit des murs extérieurs	m ²	273,6	1 250	342 000
2	Enduit intérieur au mortier de ciment dosé à 300 kg/m ³	m ²	592,15	1 250	740 188
3	Peinture à l'huile glycérophthalique sur menuiseries et charpente	m ²	119,48	1 250	149 350
4	Badigeon à la chaux alunée et teintée sur murs extérieurs	m ²	273,6	500	136 800
5	Peinture FOM sur murs intérieurs	m ²	592,15	1 250	740 188
6	Tableau noir 7,00 x 1,00 avec larmier en béton armé	m ²	21	1 750	36 750
7	Tableau noir pour instruction effectif	m ²	0,48	1 750	840
Sous Total VII					2 146 115
TOTAL 03 SALLES					16 908 650

Arrêter ce devis à la somme de Seize Millions Neuf Cent Huit Mille Six Cent Cinquante
(16 908 650 f) Francs CFA

Fait à Bamako, le 09 Janvier 2016



**PROJET DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE, UN BUREAU MAGASIN ET
DE DEUX BLOCS DE TROIS (03) LATRINES A KANSO COMMUNE DE NIENA**

C- DEUX BLOCS DE TROIS LATRINES

N°	DESIGNATION	U	QTE	P.U.	MONTANT
I. Terrassement					
1	Préparation, nivellement et implantation	m ²	40,30	250	10 075
2	Déblais en pleine masse et fouilles en rigoles	m ³	24,91	1 500	37 365
3	Remblais provenant des déblais	m ³	1,23	1 500	1 845
Sous Total I					49 285
II. Fondation					
1	Béton de propreté dosé à 150 kg/m ³	m ³	0,76	25 000	19 000
2	Blocage des fouilles en béton cyclopéen	m ³	1,73	32 000	55 360
3	Maçonnerie de moellons pour soubassement	m ³	1,25	35 000	43 750
Sous Total II					118 110
III. Béton Maçonnerie pour Fosse					
1	Béton de forme pour couloir d'accès dosé à 300 kg/m ³	m ³	0,35	25 000	8 750
2	B.A pour dalle plancher dosé à 350 kg/m ³	m ³	0,57	140 000	79 800
3	B.A pour dalles préfabriquées	m ³	0,35	140 000	49 000
4	Béton pour radier de fosse	m ³	0,96	25 000	24 000
5	Maçonnerie d'agglos pleins de 15 pour fosse dosé à 250 kg/m ³	m ²	34,22	6 250	213 875
6	B.A pour chaînage fosse dosé à 350 kg/m ³	m ³	0,57	140 000	79 800
7	B.A pour poutres dosé à 350 kg/m ³	m ³	0,21	140 000	29 400
Sous Total III					484 625
IV. Maçonnerie Béton en Elévation					
1	Maçonnerie en agglos creux de 15 x 20 x 40 cm	m ²	35,05	6 000	210 300
2	B.A. pour poteaux, linteaux et chaînage haut	m ³	0,76	140 000	106 400
Sous Total IV					316 700
V. Charpente - Toiture					
1	Charpente métallique en cornière 50	m	10,40	3 000	31 200
2	Couverture en tôle ondulée galvanisée de 7,200 kg	m ²	10,82	8 500	91 970
Sous Total V					123 170
VI. Menuiserie					
1	F.P portes métalliques pleines de 70 x 200 cm avec 20 cm en grille moustiquaire (partie supérieure)	U	3	50 000	150 000
2	Trous de ventilation en claustras ajourés avec grille moustiquaire	m ²	0,96	3 000	2 880
3	Cornières aux seuils des entrées	ml	6,85	1 250	8 563
Sous Total VI					161 443
VII. Finitions					
1	Enduits extérieur et intérieur au mortier de ciment dosé à 300 kg/m ³	m ²	75,05	1 700	127 585
2	Enduit gras intérieur de la fosse y compris chape étanche du radier et dosé à 400 kg/m ³	m ²	43,8	2 250	98 550
3	Badigeon à la chaux alunée et teintée	m ²	75,05	450	33 773
4	Peinture à l'huile sur menuiseries et charpente	m ²	11,34	1 700	19 278
5	Tuyau d'aération en PVC de diamètre 50, 2,60 ml	u	3	2 500	7 500
Sous Total VII					286 686
TOTAL C					1 540 018
TOTAL C X 2			2	1 540 018	3 080 036

Arrêter ce devis à la somme de Trois Millions Quatre Vingt Mille Trente Six
(3 080 036 f) Francs CFA

Fait à Bamako, le 09 Janvier 2016

L'Entreprise

Seydou SIDIBE